



Invitation : Rencontre annuelle de LaFédé « La santé mentale des habitant·es »

Mardi 10 juin 2025 de 9h00 à 17h00

Le Point Fort d'Aubervilliers - 174 Av. Jean Jaurès, 93300 Aubervilliers

Accès transports : Métro ligne 7, arrêt Fort d'Aubervilliers

Bus 152, arrêt Rechossière - Bus 173 ou 250, arrêt Fort d'Aubervilliers – Danielle Casanova

Force est de constater que la précarité sociale impacte fortement la santé mentale et par conséquent le bien-être des habitant·es accueilli·es par les associations membres de LaFédé. Afin d'accompagner ces populations en situation vulnérable, il est nécessaire de comprendre comment les souffrances psychiques sont exacerbées par les inégalités liées aux origines, au genre et à la précarité sociale. Cette réflexion sera traitée comme une problématique sociale et sanitaire, influencée par une multitude de facteurs sur lesquels des acteurs du terrain peuvent agir.

Les médiateurs et médiatrices occupent une place particulière dans l'accompagnement des habitant·es. Ils et elles sont régulièrement en lien avec un public marqué par des antécédents de violence, notamment dans le parcours migratoire, l'insécurité de leur statut administratif, leur précarité économique et sociale d'emploi ou de logement, voire parfois leur déclassement professionnel, et des difficultés de communication. Grâce au lien de confiance qui s'instaure au fil du temps, ces professionnel·les se retrouvent en première ligne d'écoute lorsque les personnes se confient. Pour entendre, soutenir et orienter les personnes, les médiateurs et médiatrices ont également besoin d'être sensibilisé·es et outillé·es face à ces situations complexes qui sont lourdes à porter.

Il est important de noter que les compétences culturelles des médiateurs et médiatrices jouent un rôle important dans l'accompagnement. Le partage d'une langue commune peut permettre de mettre des mots sur des situations vécues dans la honte, la migration n'ayant pas répondu à la promesse d'une vie meilleure, et de créer la confiance nécessaire pour avancer. Cela facilite la transmission d'informations délicates et peut potentiellement permettre de briser des tabous, des préjugés voire des enfermements mentaux. Cette question culturelle peut influencer la perception des dispositifs de santé mentale.

Comment sensibiliser les associations de médiation et leurs partenaires au repérage et à la reconnaissance de la santé mentale dans ses dimensions multiples ? Comment agir contre la stigmatisation et la discrimination des personnes qui souffrent ? Comment outiller les médiateurs et médiatrices et leurs partenaires qui sont en première ligne ? Comment favoriser les coopérations avec les acteurs de son territoire (CCAS, service santé, Conseil local en santé mentale...) et se sentir légitime pour les mobiliser ?

Cette journée est ouverte aux membres de LaFédé, à leurs partenaires et à toute personne intéressée par le sujet. **Inscription obligatoire via ce lien : <https://forms.gle/WDpk6djBXNBmG5CD8>**



Programme provisoire :

9h00-9h30 : Accueil café

9h30-9h45 : Introduction de la journée et présentation du programme

9h45-10h45 : L'impact des inégalités sociales sur la santé mentale

10h45-11h00 : *Pause*

11h00- 12h00 : **Les influences culturelles sur la perception des dispositifs de santé mentale**

12h00-12h30 - Temps d'échanges entre associations

12h30-14h00 : *Pause midi, déjeuner sur place*

14h00-16h00 : Travail en ateliers au choix

Atelier 1 : Déconstruisons les tabous

Quels tabous autour de la santé mentale freinent l'accompagnement proposé par les associations et quelles stratégies pour les déconstruire ?

Atelier 2 : L'accompagnement des populations migrantes

Réflexion des participants sur les particularités de l'accompagnement des personnes ayant vécu des parcours migratoires, des personnes isolées, traumatisées, et dans l'accès aux soins pour les personnes étrangères.

Atelier 3 : Quels dispositifs pour la santé mentale pour les habitant·es ?

Quels dispositifs existent dans les territoires des associations et comment orienter le public ? Comment favoriser les partenariats avec les acteurs de son territoire (CCAS, service santé, Conseil local en santé mentale...) et se sentir légitime pour les mobiliser ?

16h00- 16h30 : Clôture de la journée